

MANDAT

pour l'accès aux propriétés privées et publiques pour la réalisation de pré-diagnostic écologique dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols sur les communes mentionnées en annexe du présent arrêté.

Je soussigné, Monsieur Jacques BREILLAT, agissant au nom et en qualité de Président de la Communauté de Communes de Castillon-Pujols,

Certifie que :

Monsieur Léo PERRIN (Cittànova/ Dell'Aria)
Madame Myriam PIED (Cittànova/ Dell'Aria)
Madame Laureen THOMAS (Cittànova/ Dell'Aria)
Madame Alice CAILLEBOTTE (Cittànova/ Dell'Aria)
Madame Annabelle SHERIFFS (Communauté de Communes Castillon-Pujols)

Sont mandatés, dans ce cadre et en application de l'arrêté préfectoral ci-joint, pour réaliser les pré-diagnostic écologique qui nécessitent l'accès aux propriétés privées,

Fait à Castillon-la-Bataille, le 15/05/2025

Le Président



Jacques BREILLAT

